

## Conférence

# L'AVOCAT PENALISTE ET LA JURISPRUDENCE RECENTE DE LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

2 juillet 2015 – 17h30 à 20h

Maison du Barreau – Salle Monnerville  
2, rue de Harlay – 75001 Paris



### Organisé par :

Christophe PETTITI (IDHBP), Laurent PETTITI (Responsable de la Commission  
« *Droit et Pratique de l'Union européenne et droits fondamentaux* ») et  
Nicolas HERVIEU (CREDOF – IDHBP)

**Institut des droits de l'homme du barreau de Paris  
(IDHBP)**

**Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux  
(CREDOF – Université Paris Ouest)**

**Commission « *Droit et pratique de l'Union Européenne et droits fondamentaux* »  
(Ordre des Avocats de Paris)**

### Ouvert à tous et inscription gratuite dans la limite des places disponibles

- Pour les avocats au barreau de Paris (validation au titre de la formation continue), inscription auprès du bureau des commissions ouvertes : [commissions.ouvertes@avocatparis.org](mailto:commissions.ouvertes@avocatparis.org)  
- Pour toute autre personne, inscription auprès de Christophe Pettiti, Secrétaire général de l'IDHBP : [contact@pettiti.com](mailto:contact@pettiti.com)

## **PROGRAMME**

**Propos liminaires** : « Les juges de la Cour européenne des droits de l'homme, chiens de garde des avocats ? », par Nicolas HERVIEU (CREDOF – IDHBP)

### **1°/- Les missions de l'avocat pénaliste : Droit à l'assistance de l'avocat et accès au dossier pénal après l'arrêt *AT c. Luxembourg***

**Présidence** : Haritini MATSOPOULOU, Professeure de droit privé et de sciences criminelles à l'Université Paris-Sud.

#### **Intervenants :**

- Olivier BACHELET, Président de chambre correctionnelle au Tribunal de Grande Instance d'Evry
- Christophe KORELL, Officier de police judiciaire (Brigadier-Chef à la Brigade de Répression du Banditisme de Paris)
- Patrice SPINOSI, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

*Débat-discussion avec la salle*

\*

### **2°/- La protection de l'avocat pénaliste : Liberté d'expression et sûreté après les arrêts *Morice c. France* et *François c. France***

**Présidence** : Paul-Albert IWEINS, Ancien Bâtonnier de Paris et Président du Conseil national des barreaux

#### **Intervenants :**

- Daniel FRANÇOIS, Avocat au barreau de Paris et requérant dans l'affaire *François c. France*
- Olivier MORICE, Avocat au barreau de Paris et requérant dans l'affaire *Morice c. France*
- Didier REBUT, Professeur de droit à l'Université Panthéon-Assas

*Débat-discussion avec la salle*

\*